

PROCES VERBAL DE REUNION

DISTRAME – DELEGATION DU PERSONNEL

Mention de l'ouverture :

La réunion mensuelle (séance ordinaire) de la délégation de personnel (ci-après notifié DP) a été convoquée le 3 novembre 2015 à 16h45 en salle CE du siège social situé au Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne à Sainte Savine (10300) par le Président M Michel Vignal.

En présence de :

M Michel Vignal, Président du CE

Mme Frédérique Royer, Chef comptable Distrame

MMe Jocelyne Nelain et Marie Deborde, membres du CE

MM Maxime Vu et Brice Hardy, membres du CE

I. Approbation de l'ordre du jour

Est inscrit à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la réunion du 9 octobre 2015.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

II. Approbation du procès verbal

Après examen du PV de la précédente réunion, celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

III. Ordre du jour de la prochaine séance

L'ordre du jour sera envoyé lors de la convocation après validation

IV. Clôture de la réunion

La séance a été levée à 17h20 par M Vignal.

La prochaine réunion aura lieu à 10h15 le 4 décembre 2015 en salle CE, au siège social de la société (Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne, 10300 Sainte Savine)

Le Secrétaire

M Brice Hardy

